

ASSOCIATION SAINT JEAN-BAPTISTE.  
  
 1850  
 PROCESSION DE LA DE LA LUNDI, 24 JUIN.

**DRAPEAU BRITANNIQUE.**

LES ENFANS DES ÉCOLES DE LA DOCTRINE CHRETIENNE,

Huit de front, Bannières et Drapeaux.

**LES POMPIERS CANADIENS.**

Avec Musique, Bannières et Drapeaux.

LA SOCIÉTÉ MERCANTILE D'ÉCONOMIE.

**L'INSTITUT CANADIEN.**

Quatre de front, Bannière en tête.

LA SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE,

Quatre de front, avec Bannière et Drapeaux.

BANDE DE TEMPÉRANCE.

**BANNIÈRE PRINCIPALE.**

L'ASSOCIATION

**SAINTE JEAN-BAPTISTE,**

PAR SECTION, QUATRE DE FRONT.

Section St. Antoine, - Section St. Laurent, - Section Ste. Marie,

AVEC BANNIÈRE.

**BANNIÈRE DU COMMERCE,**

SECTION DE LA VILLE.

**LE COMITÉ DE RÉGIE.**

DEUX DE FRONT.

**Les Officiers de l'Association**

LES SECRETAIRES, MEDECINS ET TRESORIERES,

**LES VICE-PRESIDENTS,**

DEUX DE FRONT.

UN VICE-PRESIDENT **LE PRESIDENT** UN VICE-PRESIDENT

La PROCESSION se formera à SEPT et DEMI heures dans la Rue CRAIG, elle partira à huit heures précise, et défilera par les rues St. Antoine, Lamontagne, St. Joseph et Notre Deme.

Après le Service Divin, la Procession se remettra en marche, dans le même ordre, par les rues Notre-Dame, St. Gabriel, St. Paul, Bonsecours et St. Denis jusqu'à la Cathédrale ou elle se dispersera.

Tous les Officiers de l'Association sont particulièrement priés de se rendre, à l'heure fixe à 9 heures. Le mauvais temps ( qui empêcherait la Procession de se former) ne mettra pas d'obstacle à la Célébration de la Messe, alors les Officiers de l'Association voudront bien se rendre à 9 heures dans le bas de la Sacristie, pour y prendre leurs insignes.

La Messe, à la paroisse, commencera à 9½ heures.

**LUDGER DUVERNAY,**

Commissaire-Ordonnateur.

Montréal, Juin 1850.

Imprimerie de la Minerve.